



# Association des Parents d'Élèves Indépendants de L'Union

---

## RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS ANNÉE 2022-2023

### Article 1. RAPPEL - OBJET STATUTAIRE ET VALEURS DE L'APEIU

L'APEIU se veut indépendante, et doit rester libre de toute affiliation (politique, syndicale ou religieuse).

L'APEIU a pour but de :

- Connaître les problèmes qui existent ou naissent, différents, chaque année dans les Établissements Scolaires de L'Union, ainsi que dans tous ceux fréquentés par les enfants de nos adhérents.
- Faire valoir, à tout niveau, l'intérêt des élèves,
- Tenter de faire aboutir toutes possibilités d'amélioration de leur mode de vie et d'étude.
- Être les porte-paroles objectifs des parents et des élèves auprès des enseignants et des organismes concernés (rectorat, académie, municipalités, département, établissements publics ou privés, état).
- Réaliser toute action en rapport direct ou indirect avec ces objets.
- Étudier ou réaliser toute organisation péri et post-scolaire.

## **Article 2. RELATIONS DE L'APEIU AVEC LES PARTENAIRES ET LES POUVOIRS PUBLICS**

### **Article 2.1. Représentation et échanges**

Tout au long de l'année, l'APEIU assure un rôle de représentation des parents d'élèves, et entretient ainsi des relations étroites auprès de nombreux interlocuteurs :

- Établissements scolaires,
- Corps enseignant,
- Autorités académiques,
- Rectorat,
- Collectivités locales,
- Pouvoirs publics,
- Et tout organisme concerné par l'enseignement.

Les échanges avec ces interlocuteurs sont multiples et variés. Surtout, ils permettent :

- d'obtenir des informations sur les projets en cours,
- de participer aux étapes d'échanges et de concertation autour de ces projets,
- de faire part de difficultés ou de problèmes rencontrés dans les établissements scolaires ou lors des activités périscolaires,
- de porter la voix et les demandes formulées par les parents d'élèves,
- d'impulser de nouveaux projets en faveur du bien-être et de l'épanouissement des enfants,
- d'obtenir des subventions de fonctionnement pour l'association,
- ...

### **Article 2.2. Affiliation UNAape**

Dans le cadre de son affiliation à l'UNAape, l'APEIU entretient des échanges réguliers avec l'UNAape nationale. Ces échanges permettent à notre association d'obtenir diverses informations et d'avoir des réponses aux questions qui peuvent se poser.

Mais l'APEIU fait aussi remonter des problématiques locales afin que celles-ci puissent être discutées avec les instances nationales ou avec le ministère de l'Éducation Nationale.

L'APEIU est aussi membre de l'Union Départementale UNAape <sup>31</sup>. Cette Union Départementale a été créée en octobre 2021, et le Président de l'APEIU assure les fonctions de Président de l'UNAape <sup>31</sup>.

L'APEIU entretient ainsi des relations régulières avec les autres associations UNAape du département de la Haute-Garonne. Bien entendu, des échanges ont aussi lieu avec d'autres associations de parents d'élèves.

### Article 2.3. Relations presse

L'APEIU a échangé au cours des années précédentes avec la Dépêche du Midi. Cette année, il n'y a pas eu d'article publié.

## **Article 3. BILAN DE GESTION FINANCIÈRE 2022-2023**

Le bilan de gestion financière vient retracer l'ensemble des dépenses et des recettes de notre association.

Ce document est établi par la Trésorière de l'APEIU pour l'exercice écoulé.

Le bilan de gestion financière 2022-2023 est joint en annexe du présent rapport moral et d'activités.

## **Article 4. ACTIVITÉS ET ACTIONS 2022-2023 DE L'APEIU**

### Article 3.1. Par le Bureau de l'APEIU

#### a) Vente de sapins et chocolats

Comme les années précédentes, l'APEIU a organisé une vente de sapins et de chocolats de Noël. Cette vente est organisée à la fois auprès des parents d'élèves des établissements scolaires de L'Union, mais aussi auprès de l'ensemble des habitants de la commune.

Les parents de l'école Borde d'Olivier ont eu la possibilité de passer leur commande entièrement par internet, sans avoir à remplir le bulletin de commande ni le déposer dans une boîte aux lettres accompagnée de leur règlement.

Les bénéfices récoltés à cette occasion sont intégralement redistribués en faveur des coopératives scolaires. Cette année, ce sont **202 sapins** qui ont été vendus et distribués.



### b) Infolettre à destination des parents

Cette année a été marquée par la mise en place d'un nouvel outil de communication auprès de l'ensemble des parents.

En effet, à trois reprises cette année (novembre – janvier – avril), l'APEIU a diffusé une infolettre aux parents des différents établissements scolaires de la commune.

Cette lettre permet d'apporter des informations sur le fonctionnement des groupes scolaires et sur les évolutions. Par ce biais, l'APEIU informe également les parents sur ses différentes actions et interventions.

### c) Soirée de convivialité APEIU

Le Bureau de l'APEIU a souhaité organiser une rencontre convivialité autour de crêpes et d'un repas partagé entre les membres de l'association.

Malheureusement, cet événement a dû être annulé quelques jours avant sa tenue. Ce n'est que partie remise pour l'année prochaine, afin de permettre aux membres de l'association de mieux se connaître entre les différents établissements de la commune, et aussi de permettre des échanges et des discussions autour des différents projets menés, ou autour des difficultés pouvant être rencontrées.

### d) Révision des rythmes scolaires

Lors de l'année scolaire 2021 – 2022, la question des rythmes scolaires dans les écoles de l'Union a été discutée et débattue. A l'issue de ces échanges, les rythmes précédents avaient été reconduits pour une durée de 3 ans.

Dès le début de l'année scolaire 2022 – 2023, les équipes enseignantes ont souhaité rouvrir les discussions, et ont fait part de leurs arguments en faveur d'un passage à la semaine de 4 jours.

Des discussions et des réunions se sont tenues au cours de l'année avec les associations présentes sur la commune pour voir l'offre qui pourrait être proposée aux enfants sur la matinée du mercredi.

Dans ce cadre, l'APEIU a envoyé un mail aux parents pour les informer des discussions en cours, et leur présenter les avantages et les inconvénients, à la fois de la semaine de 4 jours et celle de 4,5 jours.

Ces échanges vont se poursuivre au cours de l'année scolaire 2023 – 2024. L'APEIU continuera à suivre de près cette question et participera aux échanges préalables à la réalisation d'un nouveau sondage auprès des parents.

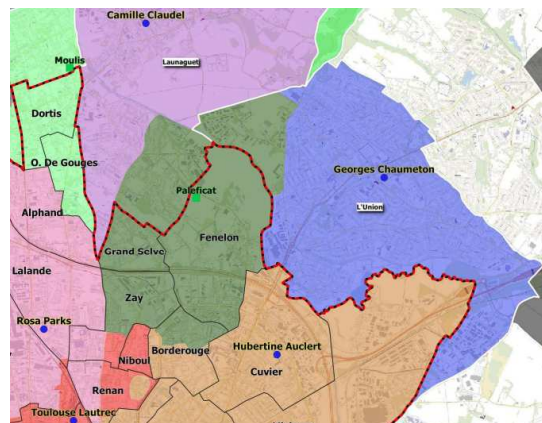
Rappelons que lors du précédent sondage, les parents s'étaient positionnés à 70 % en faveur de la semaine de 4,5 jours.

### e) Projet de sectorisation des collèges du Nord Toulousain

A partir de l'été 2022, le Conseil Départemental a engagé une consultation concernant la prochaine sectorisation pour les collèges du Nord Toulousain pour la période 2023 – 2028.

A l'issue de cette consultation, il a été décidé les rattachements suivants :

Année	Secteur	Collège de rattachement
2023	Lapeyrouse Fossat – 6èmes	Montrabé
2024	Secteur Violette de L'Union – 6èmes et 5èmes	Paleficat (Toulouse)
2025	Ecoles toulousaines Olympe de Gouges et Dortis – 6èmes	Moulis (Aucamville)



Les effectifs prévisionnels pour le collège Chaumeton pour les prochaines années s'établissent ainsi :

Constat 2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
870	903	888	705	676	672	723

L'APEIU est alors intervenue auprès du Conseil Départemental et du DASEN afin de demander :

- Une diminution des effectifs sur le collège Chaumeton dès la rentrée 2023 ;
- La mise en œuvre de moyens exceptionnels pour faire face à des effectifs trop élevés ;
- Le maintien du rattachement du secteur Violette vers le collège Chaumeton.

L'APEIU a également soutenu et diffusé une pétition créée par des parents du secteur Violettes, par laquelle ils manifestaient leur souhait que leurs enfants aillent au collège Chaumeton plutôt qu'au futur collège Paleficat.

En retour, le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale a indiqué qu'il portait une attention particulière au collège Chaumeton. A ce titre, il est envisagé une dotation en personnels de surveillance, ainsi que la nomination d'un directeur de SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté).

Une fois le projet de sectorisation voté par le Conseil Départemental, l'APEIU a travaillé avec la FCPE pour diffuser un questionnaire aux parents du quartier des Violettes afin que ces derniers puissent faire part de leurs questionnements, problématiques ou souhaits autour du rattachement au collège Paleficat.

L'APEIU a ensuite sollicité **un rendez-vous auprès du Conseil Départemental** au sujet de cette nouvelle sectorisation pour :

- Partager certaines problématiques remontées par les familles via ce questionnaire et envisager quelles solutions pourraient être proposées ;
- Aborder les moyens nécessaires au bon accueil des enfants concernés sur Paléficat (accès, infrastructures, moyens humains prévus, etc.).

Au cours de la prochaine année scolaire, l'APEIU continuera à travailler avec les services du Conseil Départemental afin de permettre aux enfants concernés de l'Union de faire une entrée dans le collège Paleficat dans de très bonnes conditions.

#### *f) Chaleurs dans les salles de classe*

Suite aux températures records enregistrées dans les salles de classe de mai à septembre derniers, l'APEIU avait alerté la mairie pour que des solutions soient mises en œuvre.

En effet, plusieurs enfants s'étaient sentis mal, et ces conditions ne sont pas favorables aux apprentissages.

L'APEIU a abordé ce sujet lors des différents conseils d'école.

En retour, la mairie a indiqué qu'elle ne souhaitait pas installer des climatisations car cette solution est trop coûteuse et accentue le réchauffement climatique.

En revanche, la mairie s'est engagée sur les actions suivantes :

- Installation de 2 ventilateurs – brumisateurs par classe ;
- Installation de ventilateurs à glaçons dans les cantines ;
- Etudes thermiques approfondies sur les bâtiments municipaux ;
- Etude de la pose de ventilateurs plafonniers dans les salles de classe ;
- Modification de certaines pratiques pour favoriser un rafraîchissement des espaces la nuit et le matin.

Nous espérons que ces aménagements seront efficaces et permettront de résoudre le problème. Les températures sont restées raisonnables sur le mois de juin, ne permettant pas de vérifier l'efficacité de ces dispositifs. L'APEIU continuera à suivre de près cette question.

#### *g) Participation au forum des associations*

L'APEIU a tenu un stand à la Grande Halle lors du forum des associations qui s'est tenu en septembre 2022.

Très peu de parents sont venus visiter le stand à cette occasion. Du coup, l'expérience ne sera pas renouvelée pour l'année prochaine.

### h) Réunion échange avec les parents des maternelles

Au mois de septembre, l'APEIU a organisé une rencontre avec les parents des enfants de petite section des groupes scolaires Borde d'Olivier et Belbèze, afin de répondre aux différentes questions qu'ils pouvaient avoir dans le cadre de la première rentrée scolaire de leur enfant.

Cette rencontre avait été organisée dans le parc Malpagat.

### i) Outils informatiques de l'association

L'APEIU dispose de différents outils de gestion de l'association :

- L'archivage des documents de l'association se fait sous un cloud (cozy cloud). L'outil choisi est à la fois sécurisé et respectueux des données stockées.
- Une adresse mail : [apeiu.lunion@gmail.com](mailto:apeiu.lunion@gmail.com)
- Une site internet : [www.apeiu.fr](http://www.apeiu.fr)
- Les campagnes d'adhésion sont désormais possibles par voie électronique via helloasso. Ainsi, au moment de l'adhésion, les membres peuvent renseigner le formulaire d'adhésion et payer leur cotisation, intégralement en ligne. Là encore, cette solution est à la fois sécurisée et respectueuse des données personnelles.  
Toutefois, les membres de l'association peuvent aussi faire leur adhésion en remplissant le bulletin d'adhésion au format papier et en faisant leur règlement par chèque.

Par ailleurs, une réflexion est menée pour trouver une solution qui permettrait d'envoyer de façon simple des mails à de nombreux destinataires. Cet outil serait utile pour communiquer auprès des parents d'élèves.

## **Article 3.2. Par l'ensemble des établissements scolaires**

### a) Elections de parents d'élèves

Des listes APEIU ont été constituées sur les écoles de Borde d'Olivier et de Belbèze, ainsi que pour le collège.

Les listes APEIU ont recueilli un total de 673 voix, permettant l'attribution de 27 sièges pour les conseils d'école et conseil d'administration :

Etablissement	Association	Nombre de voix	Nombre de sièges
Borde d'Olivier	APEIU	268	15
Elémentaire Belbèze	APEIU	127	6
	FCPE	102	4
Maternelle Belbèze	APEIU	90	3
	FCPE	51	2
Collège Chaumeton	APEIU	188	3
	FCPE	292	4
TOTAL	APEIU	673	27
	FCPE	445	10

### b) Révision des rythmes scolaires

Comme indiqué précédemment, les rythmes scolaires actuels ont été reconduits pour la période 2022 – 2025. Toutefois, cette question a été posée par les équipes enseignantes, et les discussions sont de nouveau ouvertes.

Sur chaque école de L'Union, les enseignants ont fait une présentation de leurs arguments en conseil d'école. Les parents d'élèves de l'APEIU en ont informé les parents.

### c) Réunions et commissions

Les représentants de l'APEIU sont présents à tous les événements et réunions importantes qui se tiennent dans les établissements scolaires (conseils d'école, conseils d'administration, ...).

Différents représentants de l'association ont participé aux diverses réunions et commissions transversales qui se sont tenues au cours de l'année, telles que les commissions restauration, ou encore aux réunions avec l'IEN ou le DASEN.

La présence de membres de l'association à ces réunions et commissions est très importante. Elle permet de faire entendre la voix de l'APEIU auprès des différentes instances, ou de contribuer à faire évoluer certaines situations.

### d) Situations particulières sur les établissements scolaires

Au cours de l'année scolaire, plusieurs situations délicates sont apparues au sein des établissements scolaires.

Ces situations doivent rester confidentielles. L'APEIU préserve évidemment l'anonymat des personnes concernées, et ces situations ne sont donc pas détaillées dans le présent rapport. Mais les parents d'élèves de l'APEIU se sont à chaque fois mobilisés et ont échangé avec les diverses instances (école, mairie, IEN,...) pour que des solutions puissent être trouvées et mises en place.

## **Article 3.3. Ecole primaire Borde d'Olivier**

### a) Course parrainée

Au mois de juin, une course parrainée a été organisée. Celle-ci s'est tenue pendant les horaires de classe. Malheureusement, le repas prévu en fin de journée avec les parents a été annulé cette année.

### b) Pédibus

Un pédibus est en place depuis le début de l'année 2022. L'APEIU a apporté son soutien au lancement de cette initiative.

Chaque mercredi matin, des enfants ainsi que des parents accompagnateurs se rendent ensemble à l'école à pied. La sécurité est évidemment très importante. Chaque enfant reçoit notamment une chasuble fluo





Un travail avait été mené sur l'ensemble de l'année 2021 avec les services de Toulouse Métropole, permettant de définir 4 lignes de pédibus. A ce jour, 3 lignes sont actives chaque mercredi matin.

Au total, ce sont 20 à 30 enfants qui participent régulièrement au pédibus.

#### *c) Recyclage des gourdes de compote*

Cette année encore, le partenariat avec l'ALAE de la maternelle s'est poursuivi pour la collecte des gourdes de compote. Trois envois à Terracycle ont ainsi été réalisés au cours de l'année, dont la recette sera reversée à la coopérative scolaire.

#### *d) Communication Facebook*

L'APEIU gère un compte Facebook sur l'école Borde d'Olivier, qui permet de communiquer ou de relayer des informations auprès des parents.

### **Article 3.4. Ecoles maternelle et élémentaire de Belbèze**

En juin 2023, une kermesse a été organisée.

La mairie a voté les crédits nécessaires à la construction d'un préau. Ce projet avait été demandé depuis plusieurs années par les représentants des parents d'élèves de l'APEIU.

### **Article 3.5. Collège**

Après une année 2022 – 2023 particulièrement compliquée, le Conseil Départemental et le DASEN avaient pris un certain nombre de mesures pour améliorer la situation globale.

Rappelons la forte mobilisation de l'APEIU lors de l'année scolaire précédente, qui avait notamment participé à la journée « Collège mort » et organisé une soirée rencontre avec les parents d'élèves de CM1 et CM2.

Face à un nombre d'élèves très important sur le collège, il était en effet indispensable de mettre en œuvre des moyens importants (matériels, surveillance, ...).

Pour autant, des dysfonctionnements peuvent encore apparaître. L'APEIU reste évidemment vigilante sur ces diverses questions.

## **Article 5 PROJETS A VENIR**

En premier lieu, il sera proposé à l'Assemblée Générale que les projets et actions déjà réalisés par le Bureau de l'association sur les années précédentes soient reconduits pour la prochaine année scolaire.

Sur le groupe scolaire Borde d'Olivier, suite au succès du pédibus, des premiers contacts ont été pris auprès de la mairie pour l'organisation d'1 à 2 événements annuels « vélobus ». L'APEIU pourra là aussi apporter son soutien et participer à l'organisation de ces événements.

Ces événements imposent une organisation spécifique, notamment pour assurer une totale sécurité des participants. Les démarches seront ainsi poursuivies auprès des élus et services de la commune, ainsi qu'auprès d'autres associations qui peuvent contribuer à la réalisation du projet.

Le Bureau de l'APEIU souhaite poursuivre les démarches de modernisation des outils de l'association, notamment sur la possibilité d'envoi de mails à de nombreux destinataires.

Le Bureau souhaite également continuer à renforcer sa communication extérieure pour être encore davantage reconnue, et pour valoriser les actions qui sont menées.

De façon générale, les différentes actions indiquées précédemment participent au dynamisme de l'APEIU. Elles sont conduites intégralement par des bénévoles de l'association. Elles nécessitent une forte implication, aujourd'hui portée essentiellement par quelques membres de l'association.

Si l'Assemblée Générale souhaite poursuivre ce mouvement et développer de nouvelles actions, une aide de la part d'autres membres de l'association sera nécessaire. Cette participation peut rester minime, mais toute aide contribuera fortement à la mise en place des actions et projets de l'association.

## Article 6 : REMERCIEMENTS

En premier lieu, je tiens à remercier l'ensemble des membres de l'association pour leur implication et leur participation dans les différentes instances des établissements scolaires. Cette action est essentielle pour améliorer les conditions d'apprentissage et le bien-être des enfants.

Je remercie également l'ensemble des bénévoles qui ont participé à différents moments de l'année à la mise en œuvre des actions de l'association, ainsi que les membres du Bureau de l'APEIU pour leur investissement et leur engagement pour le dynamisme de l'association.

Enfin, je tiens à remercier tous les partenaires et interlocuteurs de l'APEIU pour la qualité des échanges et des relations entretenus tout au long de l'année, et qui ont ainsi permis de faire évoluer certaines questions ou de réaliser certains projets.

Fait à L'Union, le 16 août 2023

Le Président de l'APEIU

A blue ink signature, appearing to be 'SP', written in a cursive style.

Sébastien PRUDHOMME